



DELIBERATION n° 2023-11-CS-04

Avis sur le projet de SCoT du Périgord Vert

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Du Syndicat Mixte du Pays de l'Isle en Périgord

Séance du 27 novembre 2023

Date de la convocation : 20 novembre 2023

Le Comité Syndical du Syndicat Mixte du Pays de l'Isle en Périgord s'est réuni le 27 novembre 2023 à 17h30, à l'espace Aliénor à Périgueux, sous la Présidence de Monsieur Emmanuel LEGAY, Président du Syndicat Mixte du Pays de l'Isle en Périgord.

Etaient présents :

| Nom du Délégué | | Nom du Délégué | | Nom du Délégué | |
|----------------|-----------------------|----------------|--------------------|----------------|----------------------|
| 1 | BENOIST Daniel | 12 | FOUCHIER Nils | 22 | MARTY Elisabeth |
| 2 | BIDAUD Yannick | 13 | GAMBRO Jacques | 23 | MOISSAT Franck |
| 3 | BOURGEOIS Richard | 14 | GASCHARD Dominique | 24 | MOTARD Gilles |
| 4 | BUFFIERE Alain | 15 | JALARIN Joël | 25 | NARDOU Thierry |
| 5 | CHAUSSADE Jean-Claude | 16 | JAUBERTIE Pierre | 26 | NOYER Jean-Luc |
| 6 | COUSTILLAS Samuel | 17 | LACOMBE Alain | 27 | PARVAUD Jean |
| 7 | DELCROS Rodolphe | 18 | LEGAY Emmanuel | 28 | PERPEROT Philippe |
| 8 | DENIS Claude | 19 | LOTTERIE Jean-Paul | 29 | RANOUX Jacques |
| 9 | DOBBELS Stéphane | 20 | MAGNE Jean-Michel | 30 | SUDREAU Jean-Louis |
| 10 | DOYOTTE Paulette | 21 | MARCHAND Didier | 31 | VEYSSIERE Marie-Rose |
| 11 | DURANT Serge | | | | |

51 Membres en exercices

31 Membres présents

20 Membres absents

Objet : Avis sur le projet de SCoT du Périgord Vert

AR Prefecture

024-200060697-20231127-2023_11_CS_04-DE
Reçu le 04/12/2023

Le Syndicat du SCoT Pays Périgord Vert achève l'élaboration de son SCoT. Le syndicat Mixte du Pays de l'Isle en Périgord a été saisi en qualité de Personne Publique Associée par voie postale en date du 23 octobre pour remettre un avis à propos du projet arrêté.

Il est rappelé que le SCoT du Pays de l'Isle en Périgord demeure en cours d'élaboration et ne revêt pas de dimension opposable ; à ce titre, conformément aux termes de l'article L.142-4 du Code de l'urbanisme.

Les pièces du SCoT du Périgord Vert, téléchargées sur le site www.scotperigordvert.com conformément aux termes dudit courrier, sont jointes au présent dossier.

Il est exposé à l'attention des membres du Comité Syndical les points suivants :

- Le territoire compte 91 482 habitants (INSEE 2015) répartis sur 3 024 km², soit une densité de population de 27 habitants par km² ; il est composé de 144 communes et de 6 Communautés de Communes.
- Le territoire est fondé sur une armature multipolarisée et composée d'un chapelet de 5 petites villes de 2000 habitants.
- Il est situé au nord du département par rapport au Pays de l'Isle en Périgord et offre des opportunités de développement cohérentes ; notamment en termes de mobilité et de développement touristique.
- Cette continuité territoriale, qui bénéficie à une approche cohérente des milieux naturels, des politiques de préservation à intervenir, est garante de la qualité paysagère.
- La dynamique démographique est contrastée, elle-même polarisée autour de deux pôles, l'un en décroissance, l'autre en développement.

Le Projet de Territoire porté par le SCoT du Périgord Vert :

- Répond aux obligations de la Loi Climat et Résilience et prévoit par conséquent, une réduction de 50% des espaces naturels agricoles et forestiers :
 - Il prévoit 360 logements par an répartis selon les besoins des intercommunalités dont 15% de la production à de la réhabilitation.
 - Il Projette pour la période 2023-2032 dans le respect de la loi Climat & Résilience, 28.22 ha pour l'habitat (59%), 16.74 ha pour l'activité (35%) et 2.87 ha (6%) pour diverses constructions.
- Reconnaît 4 axes de développement stratégique, en matière d'aménagement planifié :
 - Renforcer l'armature et le fonctionnement de proximité, supports d'un projet rural et solidaire,
 - Favoriser les initiatives socio-économiques locales adaptées aux besoins et lutter contre les éléments clivant les populations,
 - Engager les transitions écologiques, énergétiques avec enthousiasme et sérénité, en équilibrant les enjeux globaux avec ceux du Périgord Vert,
 - Proposer un projet de société déployant une offre adaptée et accessible à tous, plus sobre et locale.
- Honore des enjeux de revitalisation et de développement respectueux de la qualité des milieux naturels : valoriser des spécificités économiques du territoire, adapter de l'économie du territoire aux transformations sociales et sociétales ; mettre en valeur le territoire et les métiers pour pallier les difficultés de recrutement que rencontrent certains secteurs ; protéger et valoriser une forêt bien présente et protéger et gérer la ressource en eau.

AR Prefecture

024-200060697-20231127-2023_11_CS_04-DE
Reçu le 04/12/2023

Il est proposé aux membres du Comité Syndical de considérer que le SCoT du Périgord Vert :

- Affiche les objectifs d'un développement équilibré et respectueux de la préservation et de la qualité des milieux naturels du territoire,
- Propose une opportunité de partenariat pour un développement cohérent à l'échelle inter-scot entre les Pays de l'Isle en Périgord et du Périgord Vert.
-

Il est proposé de délivrer un avis favorable quant au projet de SCoT du Périgord Vert et autoriser Monsieur le Président à l'exprimer à l'attention de Monsieur le Président du syndicat porteur dudit document.

Voix pour : 30

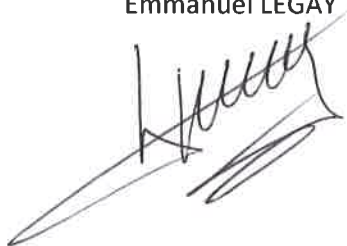
Voix contre : 0

Abstentions : 0

Fait à Coulounieix-Chamiers,
Le 29 novembre 2023

Pour extrait certifié conforme,

Le Président du Syndicat Mixte
Emmanuel LEGAY



Le Secrétaire de séance
Nils FOUCHIER



AR Prefecture

024-200060697-20231127-2023_11_CS_04-DE
Reçu le 04/12/2023